

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°5

JUIN 2018



Crançot



Granges-sur-Baume



Mirebel

Sommaire

Edito du maire

P 2

Hauteroche

Actualité

P 3 → 15

Communes déléguées

Crançot

P 16 → 20

Granges-sur-Baume

P 21 → 23

Mirebel

P 24 → 26

Hauteroche

Fleurissement

P 27

Edito du maire

Avez-vous déjà entendu parler de transition énergétique ? De réchauffement climatique ? D'effet de serre ? Je n'en doute pas. Ainsi le gouvernement a décidé la suppression de l'importation de certaines énergies fossiles d'ici 2050. Il est également prévu de démanteler certaines centrales nucléaires qui de toute façon arriveront en fin de vie avant 2050.

Et la voiture électrique ? Savez-vous que, pour la construire et la faire fonctionner, cela revient plus cher en énergie et que c'est plus polluant qu'une voiture essence ?

Comment remplacer ces centrales et produire l'électricité ? Faut-il acheter l'électricité aux pays voisins qui sont prêts à nous en vendre et faire ainsi tourner leurs centrales à charbon ?

Je sais bien, qu'en 1950, nous avions déjà l'électricité, sans centrales nucléaires ni éoliennes. Est-on prêt à revenir en arrière. Mais alors comment ferons-nous fonctionner le four à pyrolyse, le four micro-ondes, la machine à laver le linge et la vaisselle, le chauffe-eau, le chauffage, la télé, l'informatique ? En fait nous avons deux ou trois ampoules et quelques bougies !!

Je pense qu'il faut être réaliste. Les éoliennes ne sont surement pas la panacée, il existe d'autres sources d'énergie à développer (biogaz, biomasse, solaire) mais dans l'attente de trouver mieux il faut des solutions alternatives. La durée de vie d'une éolienne est d'environ 25 ans. Dans 25 ans nous

aurons peut-être la solution, pourquoi pas grâce au soleil.

Sinon que veut-on laisser à nos enfants ou petits-enfants ? Je sais bien que Hauteroche est un tout petit point à l'échelle du monde. Mais, mises bout à bout, toutes les initiatives représenteront un fort potentiel. Doit-on se comporter en parfaits égoïstes et dire oui, je veux bien profiter des éoliennes mais à condition qu'elles ne soient pas installées près de chez moi ?

Ce sont les raisons qui nous ont motivés pour entreprendre une étude sur la faisabilité d'un parc éolien, qui de toute façon sera limité, dans l'espace et dans le temps, si nous trouvons de nouvelles énergies. Il s'agit bien là d'une étude, sans autres engagements. C'est ce que nous avons voulu vous expliquer au cours de la réunion publique du 4 juin 2018. Vous en trouverez le compte rendu dans les pages suivantes.

J'estime que nous devons être acteurs de notre développement futur et pour l'avenir de la planète, comme nous le sommes dans d'autres domaines au niveau communal et non pas être passifs et attendre que d'autres nous imposent leurs propres solutions.

A côté de ce sujet passionnant, la vie de la commune continue et les projets ne manquent pas afin d'apporter plus de services, et rendre notre commune plus attractive encore pour les habitants et pour les nombreux touristes qui la traversent.

Nous avons terminé les travaux route de la Marre. Nous allons procéder à un nouvel aménagement de la place à Granges sur Baume, rénover les deux stations d'épuration de Granges-sur-Baume et Crançot, créer un verger de sauvegarde à Crançot et Mirebel, relancer les projets de travaux de sécurité sur la D471 à Crançot et Mirebel, travailler sur la signalétique. Il ne faut pas oublier les travaux au groupe scolaire et à l'accueil de loisirs réalisés par le SIVOS dont nous sommes les principaux financeurs et nous allons continuer à réfléchir au projet de micro-crèche, même si les autres communes du SIVOS ne souhaitent pas participer financièrement. Et ceci, sans augmentation d'impôts et sans emprunt.

Enfin nous avons une nouvelle secrétaire qui a pris son poste au 1er avril et assure, outre les travaux de secrétariat, la gestion des associations foncières de Granges-sur-Baume et Mirebel.

L'été approche, le beau temps aussi, je l'espère. Je vous souhaite donc de bonnes vacances.

Daniel SEGUT
Maire de
HAUTEROCHE



L'écho de
HAUTEROCHE
Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°5 - Juin 2018

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

• Conception et impression : ABM GRAPHIC
39000 LONS LE SAUNIER.
Dépôt légal : N°541.

Mairie :
10 route de Lons, Crançot, 39570 Hauteroche.

Cérémonie des Vœux 2018 du Maire de Hauteroche

Près de 150 personnes étaient présentes à la cérémonie des vœux du Maire de Hauteroche, le vendredi 12 janvier 2018.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population, puis il a fait un résumé des travaux réalisés en 2017 et présenté les projets prévus pour les prochaines années.

Il a ensuite rappelé l'importance pour chaque habitant de la commune de respecter la réglementation...



Impôts locaux

Le conseil municipal a voté les taux des impôts locaux de la commune de Hauteroche. Ils ont été ajustés afin d'atteindre, comme prévu, les taux de taxe d'habitation et taxe foncière de Mirebel avant la fusion de nos trois communes.

Ils s'établissent comme suit :

Commune de Hauteroche	
Taxe d'habitation	8,03%
Taxe foncière propriétés bâties	15,14%
Taxe foncière propriétés non bâties	31,54%

L'harmonisation se fait sur 10 ans, c'est-à-dire de 2017 à 2027.

La direction générale des finances publiques (DGFiP) calcule les taux à retenir pour chaque commune historique. Ce qui explique que les taux sur Mirebel ne devraient pratiquement pas changer, ceux de Granges sur Baume qui étaient supérieurs seront en baisse et ceux de Crançot qui étaient inférieurs seront en légère hausse.

Les taux qui figureront sur les avertissements de taxe foncière et taxe d'habitation seront ceux calculés par la DGFiP.

Mise au point du maire de Hauteroche



De nombreux habitants ont trouvé, dimanche 26 mai, dans leur boîte aux lettres un tract de la part d'un collectif anti éolien.

En dernière page de ce tract figurait un courrier qui semblait provenir de la mairie de Hauteroche et que nombre d'entre eux ont perçu comme tel. Il semblait en effet rédigé par la commune et adressé au maire, aux maires délégués et conseillers.

Sur ce courrier figuraient la signature du maire et le cachet de la mairie à côté de la signature du rédacteur de la lettre.

En fait il ne s'agit nullement d'un courrier de la commune, mais d'un courrier adressé à la commune par ce collectif et devait simplement prouver aux membres de ce collectif sa réception en mairie. On pouvait penser que je l'avais reçu et validé. Outre le fait qu'un tel courrier doit être remis en main propre et non déposé au secrétariat, l'utilisation de la signature d'un élu et du cachet de la mairie sans autorisation est proprement intolérable. L'utilisation qui en a été faite n'avait d'autre but que de semer le trouble et les doutes parmi la population. Il s'agit ni plus ni moins d'un détournement de la signature du maire et du cachet de la mairie. Je me réserve le droit de porter plainte.

Le budget général 2018

en quelques chiffres

Principales écritures
budgétaires 2018
(hors opérations d'ordre)

FONCTIONNEMENT

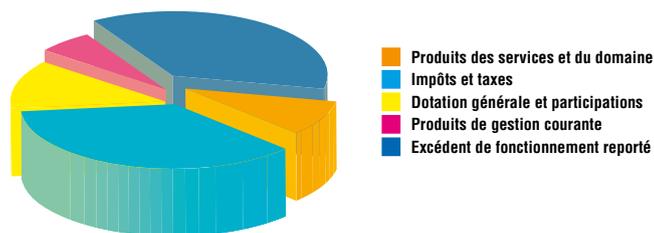
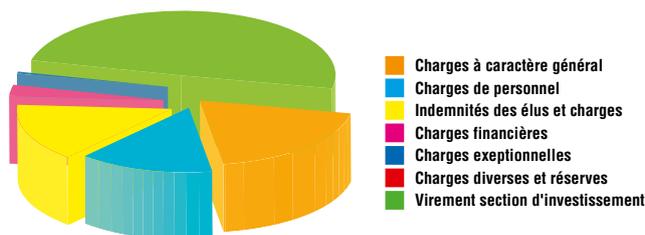
le budget s'équilibre en fonctionnement à 1 128 845 €

Dépenses

Charges à caractère général : eau, électricité, fournitures administratives et d'équipement, location, contrat divers, affranchissement, téléphone etc.	215 474
Charges de personnel : salaires, urssaf, assedic, assurances	155 802
Autres charges de gestion courante : indemnités des élus et charges SIVOS et SDIS	161 329
Charges financières (intérêts emprunt)	29 208
Charges exceptionnelles	399
Charges diverses et réserves dépenses imprévues	1 733
Virement section d'investissement	547 000

Recettes

Produits des services et du domaine : Vente de bois, affouage, redevance d'occupation du domaine public	100 600
Impôts et taxes	409 500
Dotations générales de fonctionnement et participations diverses	138 636
Produits de gestion courante (location)	64 500
Excédent de fonctionnement reporté	415 609



INVESTISSEMENT

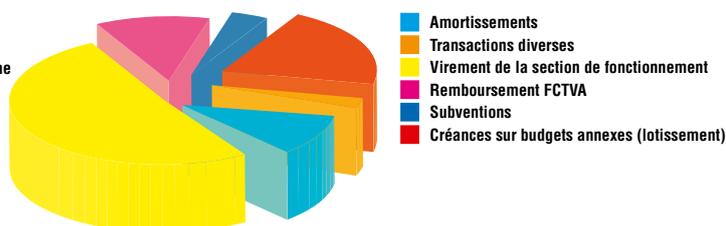
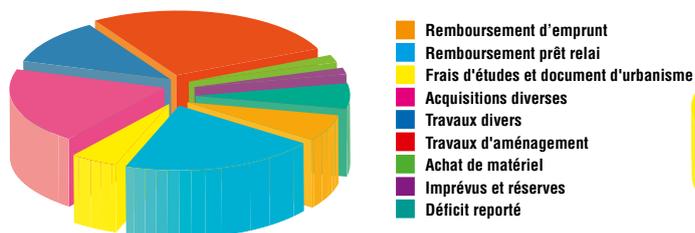
le budget s'équilibre en investissement à 1 059 824 €

Dépenses

Remboursement d'emprunt	69 431
Remboursement prêt relai	215 000
Frais d'études et documents d'urbanisme	51 600
Acquisitions diverses	201 600
Travaux divers	117 500
Travaux d'aménagement	284 300
Achat de matériel	19 500
Imprévus et réserves	16 279
Déficit reporté	65 614

Recettes

Amortissements	17 900
Transactions diverses	110 000
Virement de la section de fonctionnement	547 000
Remboursement FCTVA	124 733
Subventions	42 700
Créances sur budgets annexes (lotissement)	215 000



Le budget peut être consulté en mairie où toutes les explications et les détails peuvent vous être donnés.

Projet d'étude de parc éolien

Compte rendu de la REUNION PUBLIQUE du 26 mai 2018

Une réunion d'information destinée aux habitants des deux communes de Hauteroche et Vevy s'est tenue à la salle polyvalente de Crançot.

Les maires de Hauteroche et Vevy présentent rapidement les conditions et les attentes liées à une telle réunion. Cette réunion commune fait suite aux décisions des conseils municipaux de réaliser une étude sur les possibilités de développement éolien. Ils précisent qu'elle est à l'initiative des maires de Hauteroche et Vevy qui souhaitent que, compte tenu de la proximité de leur territoire, cette étude soit menée conjointement. Le maire de Hauteroche précise qu'il aurait sans doute été souhaitable qu'elle soit menée sur l'ensemble du territoire du plateau et que même si Vevy n'a pas encore choisi son promoteur, il serait préférable que ce soit le même pour les deux communes.

Le maire de Vevy confirme que ce genre de projet rentre plus dans une réflexion de territoire que d'une commune.

Les deux invités à cette réunion étaient AJENA (qui œuvre pour la transition énergétique) et CNR (qui a été retenu par Hauteroche pour la réalisation de cette étude)

Intervention de M. Nouze d'AJENA :
Son exposé a pour but d'expliquer pourquoi il faut évoluer dans notre façon de produire de l'électricité et présente les différentes possibilités techniques.

Il explique que nous vivons actuellement sur des stocks : charbon, pétrole, uranium et que les réserves ne sont pas inépuisables. De plus ces énergies (charbon, pétrole) sont à l'origine du réchauffement climatique dont on commence à voir les conséquences. C'est le nucléaire qui produit actuellement la majorité de l'électricité produite en France.

Il faut une production mixte : solaire, éoliennes, hydrauliques, bio masse etc. pour remplacer les énergies fossiles.

Sur la Franche Comté on ne produit que 10% de l'énergie consommée.

Il faudrait 8000 éoliennes réparties sur toute la France en 2020 alors que nous en n'avons que 1200, très en retard sur le programme annoncé par le gouvernement. La cause en est les délais : 7 ans en France contre 3 en Allemagne pour construire un parc.

Peu de parc photovoltaïque en Franche Comté, aucune usine de biomasse. Celle prévue en région de Dole est abandonnée pour cause de nuisances.

D'autres possibilités existent comme le biogaz : fabrication de méthane (méthani-

sation), réintroduit dans le réseau du gaz, fabriqué à partir de l'eau et de l'électricité des éoliennes en cas de production excédentaire d'électricité.

M. NOUZE explique qu'un projet ne peut voir le jour qu'après de nombreuses études et qu'ensuite il faudra financer ce projet. Le financement local est la meilleure façon d'être associé au projet dès le départ.

Les différents modèles de participation financière pourront faire l'objet d'une réunion publique spécifique.

Intervention de M. Gay de CNR :

Le responsable des projets, Monsieur GAY, présente CNR (Compagnie nationale du Rhône) : concessionnaire de l'état qui lui impose des missions. L'actionariat est composé majoritairement d'un bloc public (Caisse des dépôts et consignations, Régions, dont la Franche Comté, communes) et d'un actionnaire minoritaire (ENGIE). Entre 2008 et 2018 la région de Franche Comté a touché 1 million d'euros de dividendes de CNR. C'est en partie cette implantation en France et ce partenariat public qui ont incité la commune de Hauteroche à retenir CNR.

CNR, (1300 personnes) étudie le projet, le construit, l'exploite et démantèle ou renouvelle.

Les installations ne sont pas revendues à des fonds de pension.

M. SIBLOT explique ensuite en quoi consiste le développement du projet : la société va contacter tous les opérateurs pouvant intervenir sur le secteur (armée, aviation civile opérateurs divers).

A la suite de ce pré-diagnostic technique et de la consultation des services, une promesse de bail est signée afin d'accorder la maîtrise foncière. Il s'agit d'une garantie pour le promoteur et tous les promoteurs procèdent de même. Ce qui signifie très exactement que SI LE PROJET VA A SON TERME, CNR construira le parc et qu'il ne sera pas attribué à un autre promoteur. Et seulement SI le projet va à son terme et donc qu'il aura été validé par la commune et les services de l'Etat. La société prend les risques et assurera les frais en cas d'abandon du projet en cours de route pour différentes raisons : manque de vent, changement d'avis du conseil municipal, espèce animale ou florale protégée etc.

Les études concernant le vent, la biodiversité, l'acoustique, le paysage, les accès, sont réalisées par des cabinets indépendants.

La concertation a lieu tout au long du projet. M. SIBLOT insiste sur le fait que CNR construit, exploite et démantèle ou renou-

velle au bout de 25 ans. Un parc de 4 éoliennes permet d'alimenter 8500 habitants chauffage compris (12000 hors chauffage selon M. Nouze)

Il explique rapidement les différentes possibilités de financements participatifs par les habitants : SEM (comme à Chamole), club d'investisseurs, prêts. Les habitants peuvent ainsi devenir propriétaire d'une éolienne (Chamole) ou du parc entier (Bretagne).

La parole est ensuite donnée à l'assemblée. Certaines personnes insistent sur le fait qu'il convient de prendre conscience du besoin en énergies renouvelable. De nombreuses questions sont posées. En voici quelques-unes :

- ◆ Surface nécessaire au sol : 2500 m² ; emprise de la base : environ 300m²
- ◆ Conservation de l'électricité : introduite dans le réseau, elle est prioritairement utilisée à proximité.
- ◆ Inquiétude concernant les sols de notre région : les études nécessaires seront réalisées.
- ◆ Distance des maisons : la loi impose 500m, mais on ne fera rien à moins de 1km.
- ◆ Nombre de machines : s'il existe un potentiel de 20 machines, ce chiffre ne sera jamais atteint, 6 à 8 paraît plus raisonnable et de toute façon ce sont les élus qui décideront.
- ◆ Potentiel de 100 machines annoncé sur le plateau : en réalité, 100 machines sur le département, mais chiffre irréaliste, les postes ressources (pour nous, Villeneuve sous Pymont) ne peuvent pas absorber cette production d'électricité
- ◆ Hauteur des éoliennes : 193 m en bout de pale 120 à la nacelle.

Il est demandé enfin la constitution d'un comité de suivi du dossier qui pourrait comprendre des habitants de nos communes (associations, professionnels, acteurs locaux) et des élus.

Le maire de Hauteroche précise que ce comité local de suivi éolien, prévu et annoncé lors de la réunion du 3/10/2017 est indispensable et devra être créé afin d'étudier toutes les variantes qui seront proposées : les retenir les rejeter ou les modifier avant de les soumettre au conseil municipal.

La réunion est close à 21h30 mais certains participants reprennent les discussions avec les intervenants de CNR pour des explications complémentaires.

Les documents présentés par AJENA et CNR sont consultables sur le site de la commune de Hauteroche.

TRAVAUX :

Au cours des deux dernières années, de nombreux chantiers ont été entrepris pour améliorer l'accueil des enfants de nos communes, et pour s'adapter aux nouvelles normes exigées en matière de sécurité et d'accessibilité.

Nous vous présentons les principales réalisations, mais d'autres travaux sont d'ores et déjà programmés :

- ◆ Isolation de la chaufferie (cloison coupe-feu),
- ◆ Remplacement des fenêtres de l'accueil de loisirs.

L'inauguration des aménagements réalisés aura lieu le :

Samedi 30 juin 2018 à 10h30 au SIVOS du Chalet (cour de l'école maternelle).

Cette inauguration sera précédée de 9h à 11h00, d'une porte ouverte.



Mise aux normes ascenseur

Coût total des travaux	2 514 €
Fonds propres	2 514 €



Agrandissement cantine

Coût total des travaux	285 647 €
Subvention Etat (40% DETR)	105 495 €
Subvention REGION	50 612 €
Subvention CAF	39 769 €
Fonds propres	89 771 €



Rénovation toiture cantine

Coût total des travaux	21 187 €
Subvention Etat (35% DETR)	6 673 €
Fonds propres	14 514 €



Rénovation salle de classe 1

Coût total des travaux	32 264 €
Subvention Etat (40% DETR)	12 102 €
Fonds propres	20 162 €



Rénovation salle de classe 2

Coût total des travaux	31 662 €
Subvention Etat (35% DETR)	9 992 €
Fonds propres	21 670 €



Création d'une trappe de désenfumage

Coût total des travaux	5 120 €
Fonds propres	5 120 €



Aire de Jeux

Coût total des travaux	27 682 €
Subvention Etat (30% DETR)	8 304 €
Subvention CAF	3 854 €
Fonds propres	15 524 €



Rénovation ancienne structure de jeux

Coût à la charge du SIVOS : matériaux (peinture)	0 €
Main d'œuvre offerte par les bénévoles de la journée citoyenne de HAUTEROCHE	/



Création salle d'activités

Coût total des travaux	52 984 €
Subvention Etat (40% DETR)	16 310 €
Subvention région	9 388 €
Participation CAF	7 377 €
Fonds propres	19 909 €

S I E de l'Heute la Roche : Des **travaux** en **perspective**

Conformément à son rôle, le syndicat s'est lancé depuis plusieurs années dans le renouvellement des conduites d'adduction qui datent des années 50-60.

En effet, elles ne sont pas « éternelles », vieillissent, deviennent cassantes et « fuyardes » d'autant qu'elles sont en fonte grise avec joints en plomb. Les matériaux employés ont évolué avec de la fonte ductile, des joints appropriés ainsi que les techniques de pose, ce qui assure une durée de vie d'environ 70 ans de ces conduites.

C'est ainsi que la conduite principale a été renouvelée en totalité de Mirebel à Saint Maur entraînant une économie d'eau substantielle qui fait que depuis plusieurs années, l'on a pu faire face à des pics de consommation durant plusieurs jours en été. La protection de la ressource passe d'abord par un réseau fiable dont la perte en eau est la plus réduite possible. Nous avons 200 km

de réseau et il n'est pas envisageable d'atteindre 100 %, mais avec 86 % de rendement en 2017, on est dans une situation que d'autres peuvent envier.

Au plus haut niveau de l'Etat, on a pris conscience du problème et organisé des Assises de l'eau. Un sous-investissement de 60 % a été constaté. Il est réalisé chaque année en France 600 millions d'€ de travaux alors qu'il faudrait 1,5 milliards, donc le multiplier par 2,5 pour assurer un renouvellement satisfaisant. On pourrait penser que l'Etat apporterait des aides pour faciliter celui-ci. Hélas, il n'en est rien. Il est indiqué qu'il faut faire appel aux banques, à la Caisse des Dépôts ainsi qu'aux fonds européens pas faciles à « décrocher ». Il est aussi conseillé de réinventer un modèle de solidarité entre villes et campagne (vive l'intercommunalité !). Bref l'eau doit payer l'eau.

Ceci n'entame en rien la volonté de continuer nos travaux de renouvelle-

ment. Cette année le Syndicat est intervenu ou va intervenir à : Crançot, Verges, Perrigny, Nogna, Poids de Fiole, Augjsey et Varessia. Le changement partiel du transit de Crançot qui date de 1956 qui part de la conduite principale et va jusqu'au réservoir situé au-dessus de Jura Bétail est envisagé. Celui-ci dessert Crançot, le Belvédère, les Grottes de Baume, Sermu, Rosnay et le haut de Pannessières, soit 5 km de réseau. Ce remplacement se fera par tranches (2 ou 3) en raison de son coût. Les travaux d'une première tranche devraient débuter cet automne.

Vous constatez que le Syndicat remplit pleinement son rôle et celui-ci est reconnu pour bien assumer sa compétence. Nous travaillons pour le présent et l'avenir sans que cela soit réellement perçu. Il est vrai que les conduites sont sous terre !

Etienne GARNIER

Ecole : **Bilan 2017/2018** et **rentrée 2018/2019**

A partir de la rentrée 2018, l'école fonctionnera sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 (décision de M. l'Inspecteur d'Académie).

Bilan de l'année écoulée :

- ◆ Divers projets ont été menés cette année encore au service des apprentissages des élèves : travail sur l'environnement proche, travail sur l'arbre (visite de vergers à Crançot, travail sur le cinéma (projet national Ecole et Cinéma), travail sur le théâtre, ou mise en place d'une chorale.

Remerciements aux différents partenaires qui ont permis de réaliser ces projets (Carriade, CPIE, Association des vergers de la Haute Seille mais aussi APEPP et SIVOS).

Certains de ces projets trouveront leur aboutissement dans les sorties de fin d'année comme le voyage à Paris des CM1-CM2 (visite de la cité des Sciences sur le thème du cinéma et de la Cité du Cinéma de Luc Besson) ou celui des PS-MS à la Maison des Etangs de Sergenaux.

- ◆ Réfection d'une salle de classe de l'école élémentaire et amélioration de la téléphonie et de l'accès à internet pour toutes les classes.
- ◆ Au revoir à Mme Comment (décharge de direction et compléments de services de 2 collègues) et à Mr Barbier (professeur des écoles stagiaire assurant le mi-temps de Mme Mativet en CP) qui officieront dans une autre école l'année prochaine.

Année 2018 /2019 :

- ◆ L'équipe se lancera dans l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixée pour les élèves au travers d'un nouveau projet d'école élaboré et validé cette année.
- ◆ De nouveaux projets verront le jour comme un ambitieux projet cirque pour 2 classes.
- ◆ De nouveaux enseignants arriveront pour compléter l'équipe en place.
- ◆ Toujours 6 classes avec une moyenne de 25 élèves par classe.
- ◆ Rentrée des élèves prévue le lundi 3 septembre.
- ◆ Soulignons l'importance pour les parents d'assister à l'assemblée générale et aux réunions de classes qui se feront début septembre.

ALSH

Projets passés :

Pendant les vacances d'hiver et de printemps deux formidables projets ont eu lieu à l'accueil de loisirs :

La semaine « **dôme à môme** » : C'est dans un dôme en bois et en tissu de 4,50 m sur 2,20 m installé au cœur de l'accueil que les enfants ont participé à une multitude d'animations comme la relaxation, la lecture, la musique douce, les ombres chinoises, les marionnettes, la sieste... Ce dôme est un fabuleux outil d'animation et d'éducation, qui a permis la mise en place d'une formation de l'équipe d'animation et d'un temps d'échange avec les parents sur la thématique du temps calme et du rythme de l'enfant.



La semaine « **grimpe dans les arbres** » : A l'aide de cordes, de baudriers, enfants et adolescents sont partis à l'ascension des cimes des arbres spécialement équipés par l'intervenant Benoît Grosjean de l'association « Idée'haut », pour éduquer à la connaissance et au respect de la nature grâce à ses interventions ludiques et originales. La Grimpe encadrée dans les arbres est l'outil idéal pour plonger au cœur des espaces naturels du plateau. En plus de faire découvrir l'entraide et la cohésion de groupe, cette initiation a permis aux jeunes d'acquérir des compétences nouvelles.



Projets en cours :

Les derniers ateliers NTAP de l'année scolaire ont permis la mise en place de plusieurs temps forts :

◆ **L'atelier « Marcher pour renouer »** regroupe 9 séances de marche intergénérationnelle le mardi soir pour créer du lien, passer de bons moments et bénéficier des conseils d'un éducateur sportif. Ces ateliers sont organisés par la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté en partenariat avec les foyers ruraux de Haute-roche et environnants.

◆ **L'Atelier Poterie** du vendredi midi pour 25 enfants de la Moyenne section au CM2 est mené par la céramiste Marine Lormé installée à Baume-les-Messieurs. L'atelier relaxation du jeudi midi pour une vingtaine d'enfants, est un atelier mené par Delphine Pardon intervenante spécialisée en relaxologie et détente corporelle.

◆ **Les midis en Forêt** du jeudi et du vendredi où une quarantaine d'enfants part en forêt avec pique-nique pour sortir du quotidien et pratiquer leurs jeux favoris de pleine nature.

Projets futurs :

- ◆ Des vacances d'été bien remplies : Des sorties « baignade et plage » à Chalain, Bellecin et Desne, une sortie ludique au labyrinthe de Foucherans et une sortie culturelle au château de Chevreaux.
- ◆ Des séjours des vacances pendant tout l'été pour tous les âges :

 <p>Les fêtes dans les nuages</p> <p>Du 9 au 13 juillet 2018 Pour les enfants de 6 à 11 ans à Chalain</p> <p>Pour bien débiter les vacances, direction le domaine de Chalain pour faire le plein de nature et d'évasion.</p> <p>Activités : Accès quotidien à la piscine du lagon, activités de plage + une activité au choix (mini-golf, pédalos ou bubble buns)</p> <p>Hébergement : sous tente au camping du domaine de Chalain</p> <p>Transport : Aller-parents Retour en bus</p> <p>Tarifs : de 131,20 € à 187,25€ <small>(tarif 20€ - tarif adhésion 3 semaines sans repas)</small></p>	 <p>Les pieds dans l'eau</p> <p>Du 16 au 20 juillet 2018 Pour les enfants de 7 à 11 ans à Bellecin</p> <p>Profitant du cadre préservé du lac de Vouglans, les enfants s'adonneront à des activités nautiques et de pleine nature.</p> <p>Activités : stand-up paddle, kayak, grimpebranche, tir à l'arc, baignades...</p> <p>Hébergement : sous tente à l'aire de camping du centre sportif de Bellecin</p> <p>Transport : Aller-en bus Retour en bus</p> <p>Tarifs : de 131,20 € à 187,25€ <small>(tarif 20€ - tarif adhésion 3 semaines sans repas)</small></p>	 <p>Les cheveux au vent</p> <p>Du 23 au 27 juillet 2018 Pour les enfants de 7 à 11 ans à Bellecin</p> <p>Dans son écoinç de verdure, les activités proposées à Bellecin feront vivre aux enfants des sensations inoubliables.</p> <p>Activités : Escalade, rappel, grimpebranche, tir à l'arc, baignades...</p> <p>Hébergement : sous tente à l'aire de camping du centre sportif de Bellecin</p> <p>Transport : Aller-parents Retour en bus</p> <p>Tarifs : de 131,20 € à 187,25€ <small>(tarif 20€ - tarif adhésion 3 semaines sans repas)</small></p>	 <p>Les mains libres</p> <p>Du 27 au 30 août 2018 Pour les enfants de 4 à 7 ans à Baume-les-messieurs</p> <p>Pour finir les vacances, nous proposons un séjour adapté pour les plus petits à deux pas de chez eux pour 1 nuit et 2 jours (27-28 août ou 29-30 août) ou 3 nuits et 4 jours (du 27 au 30 août)</p> <p>Activités : Découverte de la nature, jeux, cuisine, poterie...</p> <p>Hébergement : sous tente au camping de la Tillette</p> <p>Transport : parents</p> <p>Tarifs : 2 jours/1 nuit : de 22,49€ à 44,90€ <small>(tarif 20€ - tarif adhésion 2 semaines sans repas)</small> 4 jours/3 nuit : de 49,90€ à 94,80€ <small>(tarif 40€ - tarif adhésion 4 semaines sans repas)</small></p>
---	--	--	---

Etat civil

1^{er} semestre 2018 HAUTEROUCHE

Naissances

▶ Crançot

10/01/18 LEVEUGLE Aimy

▶ Mirebel

19/01/18 BERLEMONT Arthur



Décès

▶ Crançot

01/01/18 CHENEL Michel
04/03/18 VUILLEMOT Paulette
née PAGET



▶ Les nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Mardi 14h00 à 16h45
Mercredi 14h00 à 16h45
Jeudi 15h00 à 17h45
Vendredi 9h00 à 11h00

▶ Cartes avantages jeunes

La commune offre la carte avantages jeunes aux enfants de 3 ans à l'année civile des 18 ans.

Les enfants concernés et intéressés par cette carte avantages jeunes s'inscrivent en remplissant le formulaire disponible sur le site de la commune : www.hauteroche39.fr

Ce document sera à retourner complété et accompagné d'une photo d'identité au secrétariat de la mairie de HAUTEROUCHE **avant le 19 juillet 2018 délai de rigueur.**



Réservation de ma carte Avantage Jeunes

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse - Commune :

Email :

Statut :

(*écolier, collégien, lycéen, étudiant, actif, demandeur d'emploi, autre,...*)

Pièces à joindre : photo d'identité (avec nom/prénom au dos)



Infos pratiques

▶ Transports scolaires dans le Jura



La date limite pour déposer les dossiers est fixée **au 17 juillet 2018.**

Attention ! pour toute demande effectuée hors délai, une pénalité de 20 € par famille sera appliquée. Aucune carte de transport ne sera éditée sans paiement de cette pénalité.

Les démarches sont à effectuer sur la site de la région : www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires puis Jura et inscription et suivi en ligne du dossier.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas instruits

ATTENTION :

Si l'élève ne présente aucune de ses deux cartes (carte papier et carte à puce), il devra s'acquitter du prix du billet auprès du conducteur.

1^{ère} Journée Citoyenne de Hauteroche

Commune de Hauteroche

Journée Citoyenne



Le Conseil Municipal de Hauteroche avait décidé de fixer la date de cette première Journée Citoyenne le jour de la date officielle nationale : le samedi 26 mai 2018.

Le but de cette journée était de mobiliser les habitants des trois villages (Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel) autour de différents travaux d'amélioration de leur cadre de vie, tout en prenant plaisir à se rencontrer.

Le succès de cette journée a dépassé toutes les prévisions : plus de 130 habitants, toutes générations confondues, se sont retrouvés, samedi matin, dans les trois villages, afin de participer aux différents chantiers proposés (plus de 16 « ateliers » au total !).

Les gilets « orange » étaient présents dans tous les coins de Hauteroche !...

Après une matinée de labeur, tous les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Crançot pour un grand moment de convivialité autour d'un barbecue.

Malheureusement, une averse de pluie a obligé tous les convives à se replier à l'intérieur de la salle, mais, l'ambiance n'a pas été gâchée pour autant et les « festivités » ont pu se poursuivre...

Cette journée, mémorable, sera-t-elle reconduite l'année prochaine ?

Les organisateurs proposaient de l'organiser tous les 2 ans, mais les participants semblaient souhaiter une fréquence annuelle !

Tous ont en effet, compris et apprécié l'objectif de cette journée :

**« Faire ensemble
pour mieux vivre
ensemble ».**



Repas des aînés et spectacle de Noël pour les enfants.

Repas des aînés :

Comme l'an dernier, le repas des aînés se tiendra à la salle polyvalente de la mairie de Hauteroche, le dimanche 18 novembre 2018.

Considérant le lissage opéré, dès l'an dernier, afin d'arriver, en 2021, à un âge de référence de 70 ans pour les 3 communes déléguées, les invitations, pour les communes de Granges-sur-Baume et Mirebel, se feront dès 67 ans en 2018.

Spectacle de Noël pour les enfants :

Le spectacle de Noël, pour les enfants de Hauteroche, aura lieu le samedi 15 décembre 2018, à la salle polyvalente de la mairie de Hauteroche.

BRUIT de voisinage



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses, perceuses, raboteuses, scies etc) ne peuvent être exécutés que :

Les jours de semaine (du lundi au samedi) : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

DES CONDITIONS **EXCEPTIONNELLES**

Depuis quelques mois nous sommes confrontés à des orages violents qui apportent une très grande quantité de pluie. Et en particulier samedi 9 juin, il est tombé 35 mm d'eau en ½ heure, A cette eau s'ajoute celle des toitures, les chéneaux des maisons ne pouvant remplir leur rôle et débordant dans les cours.

Certains d'entre vous ont donc eu pendant quelques heures de l'eau dans leur cour, voire dans leur garage.

Il faut bien comprendre que malgré tous les aménagements possibles : réseaux d'eau pluviales, cunettes, caniveaux il ne sera jamais possible d'évacuer instantanément un tel volume d'eau et d'éviter ces désagréments. Il ne faut donc pas tenir la commune pour responsable, qui fait son possible pour améliorer les réseaux mais qui ne peut rien face à des situations météorologiques exceptionnelles auxquelles nous ne sommes pas habitués.

Formation « **défibrillateur** »

La commune de **Hauteroche** est équipée de 4 défibrillateurs (Mairie de Crançot/Hauteroche, Mairies déléguées de Granges sur Baume et Mirebel, École de Crançot).

Un défibrillateur est un appareil destiné à l'usage des personnes témoins d'un arrêt cardiaque.

Bien que l'utilisation d'un **défibrillateur (DAE)** ne requiert pas de compétences spécifiques, il est souhaitable que chaque citoyen soit capable d'intervenir efficacement dans une situation d'urgence.

C'est pourquoi, la municipalité de **Hauteroche** a proposé, le jeudi 24 mai, une information sur l'utilisation d'un défibrillateur, dispensée par deux sapeurs-pompiers professionnels.

Cette information était destinée à sensibiliser les habitants de Hauteroche aux gestes qui sauvent (massage cardiaque et «bouche à bouche») ainsi qu'à l'usage du défibrillateur.

Durant plus de 2 heures, devant près de 40 personnes très attentives, les deux formateurs, Franck Touillier et Vincent Collet, très expérimentés et très pédagogues, ont «démystifié» l'usage de cet

appareil et expliqué que son usage est à la portée de chacun. Ils ont souligné le fait que, malgré la «non-obligation» de cet équipement, le défibrillateur est un appareil qui permet de sauver des vies efficacement.

À l'heure actuelle, en France, le taux de réanimation sur un arrêt cardiaque est d'environ 4 à 5 % alors qu'il est de 40% aux Etats-Unis dans les zones équipées !

Ensuite, tous les participants qui le souhaitaient ont pu s'essayer, sur un mannequin, au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur.

Grâce à toutes ces informations, chacun a compris que cet appareil pouvait sauver des vies, en gagnant des minutes précieuses, avant l'arrivée des secours...





« La Carriade »

Quelques activités
du 1^{er} semestre 2018



Fête de la musique



Fête de la musique



Jeux de société



La dictée



Carnaval



Théâtre du Verseau - Lecture en musique

Conférence sur la 1^{ère} Guerre Mondiale

Vernissage
exposition photographique
Samy Berkani



Accueil de classes

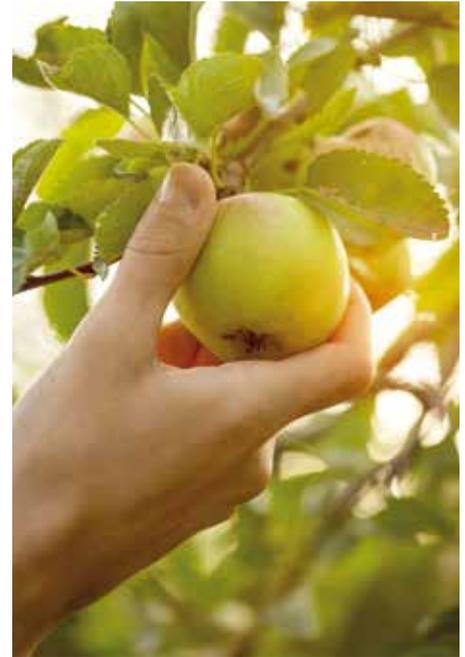
La Carriade

Pôle intergénérationnel de services et d'animations
1, rue de la Carrière - **CRANÇOT** - 39570 HAUTEROCHE
Tél. 03 84 43 16 90 - poledeservices@bressehauteseille.fr
<https://lacarriade.jimdo.com>

Projet de **verger conservatoire** communal

De quoi s'agit-il ?

Le terrain autour du « rond », derrière la Maison de Santé à Crançot, n'a pas encore fait l'objet d'un aménagement particulier. Or des habitants de Crançot ont appris il y a quelques mois que le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté encourage les projets de création de vergers conservatoires et de petits ruchers en les subventionnant à hauteur de 70 %. En parallèle, la municipalité de Hauteroche avait prévu de recréer un verger au sein du lotissement « Les Chenevières », à Mirebel, pour remplacer les pommiers qui avaient dû être coupés en septembre dernier pour laisser la place à la nouvelle voirie. Un collectif d'habitants a donc saisi cette double opportunité et s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer un projet de verger communal sur ces 2 sites, à Crançot et Mirebel. Ce projet a été soumis au Conseil Municipal de Hauteroche qui l'a approuvé en avril. Un dossier de demande de subvention a donc été envoyé au Conseil Régional à la fin du mois d'avril.

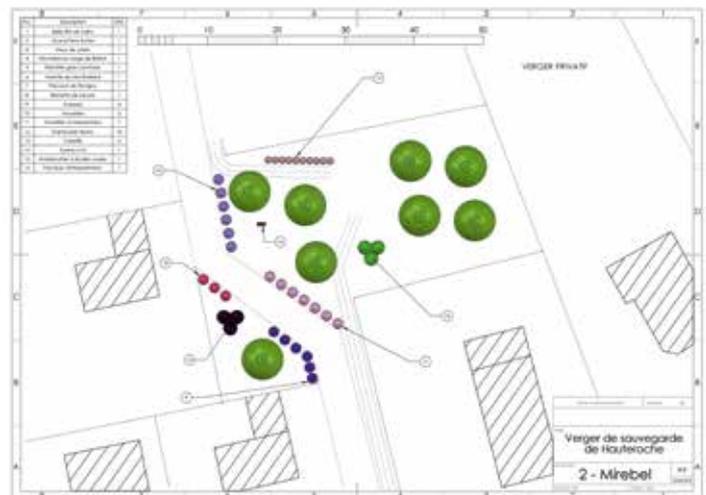
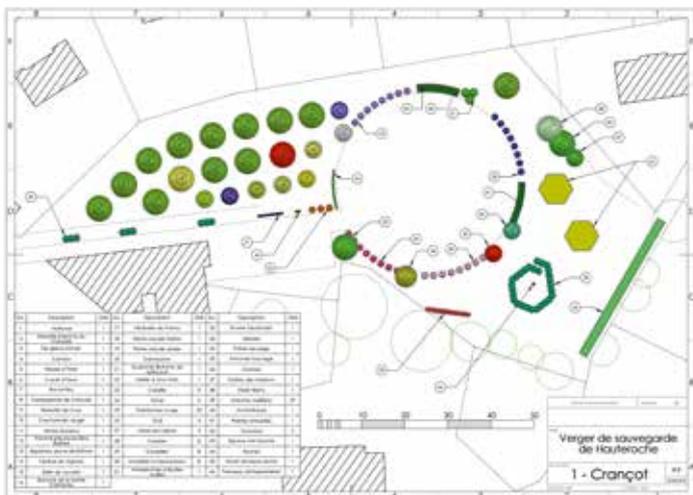


Ce projet n'est pas figé et il sera amené à évoluer au fil des années afin de prendre en compte vos avis et vos idées. Nous avons imaginé ce projet avec plusieurs ambitions, en voici les grandes lignes :

- ◆ Participer à la conservation des variétés anciennes d'arbres fruitiers et à la préservation de la biodiversité de plus en plus menacée ;
- ◆ Initier un projet qui permette d'impliquer le maximum de personnes et de susciter des événements festifs, fédérateurs et conviviaux ouverts à tous les habitants de la commune : plantation et taille des arbres, récolte des fruits, pressage de jus de pomme, concours artistique d'hôtels à insectes,...
- ◆ Transformer le paysage en créant un espace arboré, fleuri et ombragé, que nous espérons paisible et agréable, et où l'on prendra plaisir à venir passer un peu de temps ;

- ◆ Disposer d'un espace de production de fruits (30 arbres fruitiers et de nombreux petits fruits : cassis, caseilles, groseilles,...) et de miel (une ruche, à Crançot) au profit de chacun. Dans quelques années, le verger pourra même être un lieu permettant de produire de nouveaux arbres fruitiers pour tous ceux qui souhaitent installer des variétés anciennes et locales dans leur propre verger ;
- ◆ Créer un espace pédagogique ouvert aux enfants de l'école primaire, aux résidents de l'APEI, au centre de loisirs et à tous ceux qui le souhaitent.

Une présentation plus complète de ce projet est disponible sur le site Internet de la Commune (www.hauteroche39.fr). Si vous avez des questions, des interrogations ou si vous voulez dès à présent vous investir dans le projet ou nous soumettre des idées, n'hésitez surtout pas à nous contacter. Enfin, notez dès à présent qu'une invitation sera faite à tous les habitants de la commune au moment de la création du verger, à l'automne 2018.



Le collectif d'habitants à l'initiative du projet : BERLEMONT Geoffrey, BOULY Marie-Pierre, DERANSART Antoine, DUPONT Laure, DUPONT Laurent, MARGERIE Bénédicte, MARGERIE Emmanuel.

Contact : Emmanuel MARGERIE (06 79 42 33 77)

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Crançot

Une quarantaine de personnes était présente au monument aux morts ce 8 mai 2018.

Parmi elles, quatre enfants qui après la lecture des textes officiels, ont, pour deux d'entre eux, lu un texte de Martin Luther King et pour les deux autres déposé la gerbe de fleurs sur le monument.

Chacun a apprécié l'initiative heureuse du jeune Julien qui a présenté des objets de l'époque de la guerre, collectés par lui-même.

La cérémonie s'est ponctuée par le chant de la Marseillaise, entonné par tous.



Mirebel

En cette matinée ensoleillée et émouvante se déroulait la Cérémonie du 8 mai.

Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie marquait la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe et scellait la victoire des Alliés.

Pour ne pas oublier les 535 000 morts français, ce mardi 8 mai à 10h30, le Maire Délégué, Madame Perrard Marie-Madeleine et quelques conseillers présents, ainsi que quelques habitants de Mirebel-Hauteroche, avec la participation de la musique de Crotenay, s'étaient donnés rendez-vous devant le monument aux morts au centre du village à côté de la mairie pour célébrer ce 73^{ème} anniversaire. Après la lecture du texte officiel, le rappel des noms des nombreux disparus de la commune, prononcés par le Maire Délégué, morts au cours des dernières guerres. Puis, à chaque appellation des noms et prénoms, les habitants prononcèrent la phrase «Mort pour la France», puis vint la minute de silence et pour terminer la musique de Crotenay joua quelques notes.

Pour clôturer cette cérémonie du souvenir et de la paix, le verre de l'amitié était offert à la salle communale.

Merci à toutes les personnes présentes,
ainsi qu'au Maire-Délégué de Granges-sur-Baume.



Le spectacle « **Bourvil** a du boulot »...

Les foyers ruraux de Granges sur Baume et de Crançot ont organisé conjointement un spectacle à la salle polyvalente de Crançot, le dimanche 28 janvier. Mais, la salle était trop petite pour accueillir le public, venu en nombre, pour voir le spectacle « Bourvil a du boulot » !

Après une séquence musicale, par le duo «Féminin Pluri-elles», Yohann Dupont arrivant sur son vieux vélo, a fait «son show», à la Bourvil, avec des sketches désopilants.

Le public a été conquis par cet acteur de grand talent, lequel, lors du rappel, a même révélé des qualités de danseur avec la danse de Rabbi Jacob !

Vivement son prochain spectacle ! ...



Marcher pour Renouer

Initiée par la Mutualité Française et conduite par Cyrielle Fauvey, cette action a pour objectif, entre autres, de créer du lien social et intergénérationnel et de permettre aussi à chacun de sortir de son isolement.

Toutes les associations de Hauteroche, du SIVOS du Châlet ainsi que La Carriade ont été sollicitées pour proposer à des personnes de plus de 60 ans et à des enfants du centre de loisirs, encadrés par Vincent Fauvey, directeur, de se retrouver tous les mardis de

16h45 à 17h45 pour marcher ensemble et échanger. Un animateur sportif a accompagné le groupe et, selon les conditions atmosphériques, a organisé des animations ludiques permettant une interaction entre les enfants et les adultes.

Cette action, prévue sur 6 semaines, a débuté le 24 avril et s'est prolongée jusqu'aux vacances d'été.

Tous les participants ont beaucoup apprécié ces créneaux du mardi soir.



Fête des voisins / Crançot



Comme chaque année, les quartiers se mobilisent pour organiser leur « Fête des Voisins » :

- ◆ **Vendredi 1^{er} juin** : Quartier Grande Rue.
- ◆ **Samedi 9 juin** : Quartiers Fontainetta, Le Cressard, La Liade, Rte de La Marre et Le Levant.
- ◆ **Vendredi 29 juin** : Quartier Coin Ch'André, Quartier de La Croix Blanche.
- ◆ **Samedi 30 juin** : Quartier sous la Ville.
- ◆ **Vendredi 6 juillet** : Quartier du Sauget, Rue de l'Eglise.



Ce fut l'occasion de présenter le verger de sauvegarde.



Etape 1



Etape 2



Les **travaux** divers

Travaux à venir :

Les travaux de voirie de la compétence Com Com Bresse Haute Seille concernent cette année l'est du village.

En effet la rue et l'impasse du Levant feront peau neuve cet été mais des améliorations sur le réseau pluvial sont nécessaires avant la pose de l'enrobé. Canalisations et puits perdus seront donc réalisés auparavant.

La rue de la Pérouse recevra elle aussi des modifications du réseau pluvial évitant des dysfonctionnements toujours désagréables dans les jardins et pelouses des riverains. La bande de roulement se fera ultérieurement.

Nous demandons aux habitants de ces quartiers de faire preuve de compréhension lors des travaux dont la date leur sera communiquée par courrier.

Travaux route de la Marre :



Après une longue préparation, enfouissement des réseaux secs et humides, acquisitions de terrains avec bornage, étude sécurité, accord du conseil départemental, demande de subventions DETR, plans et arrêtés de déviation, les travaux ont pu commencer début février pour s'achever fin avril.

Deux mois donc pour ce chantier important comprenant plusieurs phases de construction, enlèvement du mur et haie existants, approche des différents réseaux pour un futur aménagement de la parcelle « Bailly-Maître », création du trottoir en enrobé avec pose de bordures, dépose et reconstruction du mur en pierres de taille en retrait de 1,50 m environ de l'initial en limite de propriété « Gras », traitement des eaux pluviales avec création de grilles et puit perdu, déplacement des panneaux directionnels, etc...



Côté voirie : un plateau réhaussé créé devant l'entrée de l'APEI obligeant les véhicules à ralentir significativement dans les deux sens, à la grande satisfaction des riverains, un enrobé de roulement posé pleine largeur (5,5 m) évitant ainsi un joint longitudinal très désagréable phoniquement à chaque franchissement.

En extension côté grande rue une prolongation du trottoir allant du RD471 à la rue de la carrière, nécessitant le déplacement d'un candélabre posé une dizaine d'années auparavant et la création d'un parking de cinq nouvelles places à l'angle de cette même rue pour augmenter la capacité d'accueil aux commerces.

Ce nouvel aménagement aux normes PMR assurera en toute sécurité le cheminement piéton de l'APEI aux commerces, sans interruption, le tout avec éclairage public.

Merci aux entreprises qui ont respecté les coûts ainsi que les délais car nous souhaitons que les travaux soient terminés pour le passage du tour du Jura pour un reflet agréable et positif de la traversée du village.

Aménagement trottoir RD471 :

A la demande d'un riverain souhaitant refaire sa cour, la commune a réalisé la prolongation du trottoir existant sur une cinquantaine de mètres, nécessitant la pose de caniveaux CC1 pour gérer l'écoulement de l'eau pluviale du RD471 ruisselant chez ce privé.

La concertation en réduit le coût et facilite la réalisation de ces travaux.

Chacun assumant sa partie financière bien évidemment.



Restauration du **beffroi** de l'**église** de Crançot

Le temps et l'humidité ont eu raison des poutres supportant les cloches. L'entreprise Prêtre a exécuté le travail de restauration (changement et consolidation d'une partie de la charpente) pour la somme de 9 264 € HT.

Par conséquent, le fonctionnement des cloches est assuré pour longtemps !



Dates à retenir

Juillet et août :

Jeudi 26 juillet : don du sang, salle polyvalente Crançot, à 16h

Tous les lundis et mercredis à 9h30 : gym adultes, salle polyvalente, séances ouvertes, également, aux non adhérents (vacanciers, ...), si au moins 8 personnes.

Tous les mardis à 14h : poursuite de la marche douce

Tous les Mercredis à 20h (19h45 en août) : Marche rapide, RDV devant la mairie, pour adhérents ou non adhérents.

Tous les jeudis à 20h (19h45 en août) : Marche douce, RDV devant la mairie, pour adhérents ou non adhérents

Septembre :

Lundi 3 septembre : reprise activité gym adultes à 9h et 10h20

Mardi 4 septembre :

- ◆ Reprise de l'activité marche à 14h
- ◆ Reprise de l'activité échec adultes à 20h

Mercredi 5 septembre :

- ◆ Reprise activités gym adultes à 9h30
- ◆ Inscriptions et reprise activité échec enfants à 14h30
- ◆ Inscriptions gym enfants à 17h, salle polyvalente
- ◆ Reprise activité gym adultes à 20h30

Jeudi 6 septembre :

- ◆ Reprise club du temps libre à 14h, à la Carriade
- ◆ **Assemblée Générale du foyer rural à 20h**

Mercredi 12 septembre : reprise activité gym enfants

Octobre :

Jeudi 4 octobre : reprise activité théâtre adultes à 20h

Samedi 6 octobre : première activité du club nature avec inscriptions le jour même ou par téléphone au 07 81 66 33 36.

Vendredi 19 octobre : repas des bénévoles

Lundi 22 octobre : sortie culturelle au musée de taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne.

Novembre :

Samedi 3 novembre de 14h à 17h, club nature : A la découverte des traces d'animaux : recherche, reconnaissance, moulage d'empreintes.

Mercredi 7 novembre : reprise activité théâtre jeunes à 14h

Samedi 10 novembre : Puces puéricultures.

Dimanche 11 novembre : cérémonie du 11 novembre suivi du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Décembre :

Samedi 1^{er} décembre de 14h à 17h : Décors verts de Noël : récoltes de « matériaux », réalisation de décorations

Samedi 8 décembre : téléthon



Don du sang

le 26 juillet à 16h00

Salle polyvalente
Crançot - Hauteroche

Show 7

pour les « **Petits et Grands Sots** »



Le public était encore, une nouvelle fois, au rendez-vous les 20, 21 et 22 avril pour le septième spectacle de la compagnie des « Petits et Grands Sots ».

En ouverture, les cinq « Petits Sots » ont donné le ton avec leur sketch « Bobos Bidons » suivi, pendant deux heures, de treize sketches comiques, interprétés par les onze « Grands Sots », dans des décors, toujours aussi appréciés et réalisés par Raymond Sauvonnnet. Et cette année encore, Léna a assuré, avec toujours autant de compétence, la partie sonore.

Si vous souhaitez rejoindre la troupe pour la saison 8, rendez-vous le jeudi 4 octobre à 20h, salle de réunion de la mairie de Hauteroche, pour les « Grands Sots » et le mercredi 7 novembre, à 14h, salle polyvalente, pour les « Petits Sots ».

Sortie

Prémanon

L'espace du monde polaire : une visite prisée des petits et des grands.

56 personnes dont 8 enfants, ont découvert l'espace du monde polaire de Paul Emile Victor, à Prémanon, le lundi 12 février.



Cette visite guidée, organisée par le foyer rural de Crançot-Hauteroche, a permis d'apprendre, entre autres, la différence entre l'arctique et l'antarctique, quelles espèces animales et florales, quelle vie humaine trouve-t-on sur l'un et l'autre des deux pôles ainsi que les expériences menées grâce aux carottages de glace permettant de

donner la qualité de l'air, il y a, de ça, plusieurs milliers d'années, en analysant les bulles d'air emprisonnées dans la glace datant de cette époque. Les enfants ont été impressionnés par l'ours polaire dominant du haut de ses 3,50 m. Chacun est revenu avec plein d'images de ce monde rude mais ô combien magnifique !

Sortie

Mesnay

Pour cette dernière sortie culturelle de la saison 2017/2018, le foyer rural a emmené 64 personnes dont 5 enfants à l'écomusée de la cartonnerie et à la maison de l'abeille, à Mesnay, le lundi 9 avril.

La visite s'est déroulée sur trois temps :

- ◆ la fabrication du carton et d'objets en carton liés à l'évolution de la société



Ecomusée de la cartonnerie et la maison de l'abeille ont ponctué les sorties du foyer rural de Crançot

avec, par exemple, la fabrication de valises en carton dès 1936, date des premiers congés payés ou bien encore de chaussures en carton pour les cérémonies, en remplacement des sabots, ... Cette fabrication s'est arrêtée en 1998. Le canal, dans lequel on peut apercevoir des truites et passant sous l'usine permet, aujourd'hui, la fabrication d'électricité, exploitée par EDF.

- ◆ la maison de l'abeille a permis, entre autres, de découvrir de nombreux types de ruches de l'époque grecque à nos jours ainsi que la fabrication du miel au cours des siècles. La visite se termine par l'observation, derrière une paroi de verre, de la vie d'une ruche, grandeur nature avec l'identification de la reine au milieu des ouvrières.



- ◆ le champ mellifère, dans lequel sont présentées les espèces florales, les arbres, essentiels pour les abeilles et la pollinisation, mérite le détour.

Que de découvertes pour petits et grands qui attendent, avec impatience, la programmation 2018/2019.

Gageons qu'ils seront au premier rendez-vous du lundi 22 octobre 2018 !

Préventions et secours civiques

Niveau 1 (PSC1)



7 membres du foyer rural de Crançot-Hauteroche ont reçu la formation PSC1, organisée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Jura.

La journée fut riche et studieuse, de la théorie à la pratique avec de nombreuses simulations, notamment la manipulation du défibrillateur, afin de pouvoir mieux intervenir en cas de problème, en attendant les secours. Un recyclage est, d'ores et déjà, programmé dans trois ans.

Un samedi **riche** en **activités**

Une douzaine d'enfants, encadrés par 5 adultes, se sont retrouvés, au pôle intergénérationnel «La Carriade» ce samedi matin 10 mars, pour s'adonner à des jeux de société. Cette matinée récréative a été mise en oeuvre grâce aux deux animatrices du pôle, Sabine et Aurélie, ainsi que Laure Dupont, bénévole.

Pendant ce temps, le foyer rural de Crançot, à l'initiative de Léa Compagnon et de Anne-Gaëlle Sigonnay, organisait des puces puéricultures à la salle polyvalente. Une vingtaine d'ex-

posants a pu satisfaire la demande du public, composé surtout de jeunes parents et de grands parents.

L'après-midi, une dizaine de personnes a pu se retrouver au bar «L'Abreuvoir» pour se mesurer aux échecs sous la houlette de Maurice Lesquir, responsable du club échecs du foyer rural.

Malgré le temps maussade, chacun avait le sourire en quittant les différentes activités et souhaitaient que d'autres temps forts de ce type soient, à nouveau, proposés.



Le **Gala** ponctue la **fin de saison** de l'activité gym des **enfants et ados**.



Ce samedi soir du 23 juin, les 37 enfants et ados ont fait en sorte de donner le meilleur d'eux-mêmes pour le plus grand plaisir de leurs parents et amis. Chacun a pu apprécier, entre autres, l'enthousiasme et la spontanéité des plus jeunes ainsi que les figures et chorégraphies réalisées par leurs aînés. Ils se sont retrouvés, avec les jeunes adhérents du club échec, le mercredi 27 juin, autour d'un goûter bien mérité, offert par le Foyer Rural.

Premiers pas de comédiens de **François-Xavier**

François-Xavier Damien, habitant bien connu de Crançot-Hauteroche, a fait ses premiers pas au théâtre, à Besançon, en jouant dans le spectacle mit en oeuvre par les personnes traumatisées crâniennes et cérébrolésées, accompagnées par les services de l'AFTC (association de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés Bour-

gogne-Franche-Comté), et de professionnels, surtout Nino le clown qui a su convaincre et déceler les talents de chacun pour aboutir à une magnifique représentation.

A quand son arrivée dans la troupe de la « Compagnie des Petits et Grands Sots » ?



Club du **temps libre**

Avant de prendre ses quartiers d'été, le club du temps libre du foyer rural, a invité Anne-Gaëlle, référente du club et Noëlle, présidente du foyer à, partager la galette et le verre de l'amitié.

L'activité s'est terminée le jeudi 28 juin et reprendra le jeudi 06 septembre

pour la saison 2018/2019. Toute personne intéressée est la bienvenue pour passer un après-midi sympathique avec des jeux et un temps de convivialité pour ponctuer l'après-midi.

N'hésitez pas à rejoindre le club !



Une **nouvelle activité** pour le foyer rural : **création d'un club nature**

A partir du mois d'octobre 2018, le foyer rural vous propose une activité de plein air, à la découverte de l'environnement qui nous entoure, avec la Création d'un Club Nature (CPN), adhérent à la Fédération des Clubs Nature (FCPN).

Connaître la nature...

Dans un club nature, on apprend en s'amusant à reconnaître les fleurs des bois, les plantes des talus, les arbres, les insectes (par exemple, les libellules), les oiseaux...

On joue les explorateurs dans la forêt, on étudie les petites bêtes de la mare ou de la rivière, on observe les animaux,...

On mène l'enquête pour savoir à qui appartient ce nid, ce terrier, ces indices et empreintes... ou pour suivre l'arrivée du printemps.

...et la protéger !

Mais être CPN, c'est aussi agir pour la nature :

- ◆ On apprend à aimer et respecter la nature ordinaire.
- ◆ On découvre les gestes simples qui protègent la faune et la flore.
- ◆ On peut également réaliser dans sa commune de véritables actions en faveur de la nature.

Pour nous rejoindre :

Seul (enfant de plus de 6 ans)
ou en familles :
5 € par personne pour l'année.

**Inscription auprès de
Laure Dupont au 07 81 66 33 36**

ou lors de la première rencontre, le samedi 6 octobre à 14h à la Carriade.

Nous nous retrouverons un samedi par mois, de 14h à 17h à la Carriade (point de départ et de retour) ou sur d'autres sites selon le thème de la rencontre.



Programme **CPN** Automne/hiver **2018**

Samedi 6 octobre de 14h à 17h :

Les feuilles et les fruits de l'automne : découverte, jeux de reconnaissance, cuisine.

Samedi 3 novembre de 14h à 17h :

A la découverte des traces d'animaux : recherche, reconnaissance, moulage d'empreintes.

Samedi 1^{er} décembre de 14h à 17h :

Décos vertes de Noël : récoltes de « matériaux », réalisation de décorations

ACCA

► **Entretien maison de chasse :**

- ◆ Nettoyage des murs intérieurs à la haute pression
- ◆ Peinture blanche intégrale pour plus de clarté
- ◆ Pose de nouvelles fenêtres PVC double vitrage
- ◆ Création d'un chenil couvert de 4 box
- ◆ Amélioration du parking

Le bénéfice des manifestations permettent ces investissements.

► **Côté chasse :**

Lors d'une battue organisée en janvier, un sanglier exceptionnel a été prélevé par notre équipe.

Exceptionnel non par son poids déjà remarquable plus de 100 kgs mais par son trophée rarissime. En effet la longueur de ses défenses en dit long sur son âge, vieux voir très vieux solitaire.

Combien de chiens blessés et de dégâts aux récoltes ? Mystères ! Non expertisé officiellement à ce jour mais de quoi faire pâlir le podium national des records.

Bravo à toute l'équipe et au président chanceux ce jour-là.

Le président ACCA Crançot,
MOUREY Pierre-Baptiste.



Un climat assez clément en avril a permis un bon démarrage de la saison touristique.



Le Maire Délégué de Granges-sur-Baume,
Christian NOIR

Déjà 2000 visiteurs sont venus sur le site de Jurafaune, plusieurs gîtes affichent complet pour les mois à venir, le bistro dortoir connaît un franc succès et des touristes toujours plus nombreux viennent nous rendre visite.

De ce fait, il devient urgent de rationaliser le stationnement des véhicules ! Ceci est prévu avec l'aménagement de la place. Celui-ci se fera à l'automne afin que les travaux ne perturbent pas la fréquentation à la période d'affluence estivale.

La Communauté de Communes assure la compétence Tourisme, l'aménagement de la partie basse du belvédère est programmé pour cette année, mais à ce jour peu d'éléments nous sont parvenus !

Peut-être avez-vous été étonnés, voire choqués, par la construction d'un enrochement dans le parc de Jurafaune ?

Ce promontoire, créé par la Comcom, devrait permettre la contemplation de la reculée et du village de Baume-les-Messieurs depuis le parc, sans avoir à traverser la route, et d'éviter ainsi un éventuel accident.

La vocation et le développement touristiques de notre village créent des obligations auxquelles nous devons faire face afin d'y répondre au mieux pour accueillir convenablement et durablement les vacanciers qui viennent dans notre belle région.

C'est pourquoi il convient de réfléchir aux nécessités liées au tourisme afin d'y apporter des réponses rationnelles et d'en empêcher autant que possible des dérives dommageables.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

Calendrier 2018 des Associations

Dates	Animations	Organisateurs
07 juillet	Feux de la St Jean	Festi'Granges
19 août	Repas, jeux de quilles	Le Foyer Rural
26 août	Balade familiale	Festi'Granges
2^{ème} quinzaine de septembre	Reprise jeux de société	Le Club des Violettes
24 septembre	Reprise rando	Granges Rando
26 septembre	Reprise danses de salon	Les Brises Pieds
28 septembre	Reprise rando douce	Granges Rando

Soirées « livres » organisées par Festi'Granges, une fois tous les 2 mois.

Faut-il craindre les abeilles ?

L'apiculture, une tradition sur le premier plateau



A la ferme de la Saugiat, la pratique de l'apiculture date de plus de quatre vingts ans, l'oncle Justin de Bernard Houser, non seulement produisait du miel, mais fabriquait ses propres ruches. Selon les années, il en possédait de 25 à 30. Il était courant de le voir à Granges sur Baume où il venait à bicyclette servir ses fidèles clients.

Bernard tient d'abord à nous dire que l'abeille n'est pas agressive. En général elle ne pénètre pas dans les maisons (contrairement aux guêpes ou frelons). Elle est attachée à son travail de butinage et seuls des gestes brusques à sa proximité peuvent l'effrayer et provoquer des piqûres. De même, dans les essaims qui impressionnent toujours par leur bruit et leur volume, les abeilles (jusqu'à 30 000) ne piquent pas, car à la sortie de la ruche, elles sont gorgées de miel afin de se nourrir dans l'attente d'un nouvel abri. Enfin, rappelons que les abeilles n'attaquent pas les fruits..., elles ne sont pas dotées de mandibules pour le faire, c'est à dire qu'elles ont une trompe pour aspirer.

L'abeille a toujours été une alliée de la santé des Hommes

Tout d'abord grâce au miel qui est un aliment énergétique. Selon les diverses recherches, il s'avère qu'il possède des qualités anti-bactériennes et anti-inflammatoires, il améliore la rétention du calcium et du magnésium. Il peut participer aussi au soin des ulcères gastro-duodénaux ou des rhinites, sinusites et coryzas et ce qui est moins connu il soigne aussi les brûlures.

Le pollen aussi a de grandes vertus, il réduit l'hypertension artérielle, la fragilité capillaire et améliore l'état général. La liste serait longue de tous ces usages à vocations thérapeutiques (préconisés pour faire face aux problèmes intestinaux, génito-urinaires, diarrhées et constipation,...).

Mais d'autres produits de la ruche sont aussi riches en propriétés favorables à la santé, le plus connu est la gelée royale (nourriture exclusive de la reine*); par ailleurs, la propolis (matière fabriquée et utilisée par les abeilles pour isoler la ruche) a de grandes vertus que les laboratoires pharmaceutiques utilisent (soulagement des arthrites rhumatoïdes, régulation des fonctions vasculaires, aphtes,...).

Enfin la cire, hormis son usage pour l'encaustique est efficace contre l'arthrite. Le miel est consommé parfois « en couteau » c'est à dire qu'il est mangé avec la cire; la cire préviendrait les problèmes buccaux du type muguet. La cire associée à la propolis soignerait également les bronchites chroniques.

Le venin est utilisé pour lutter contre les rhumatismes.

Enfin n'oublions pas l'usage du miel pour la cuisine. Il remplace favorablement le sucre, pour les desserts, confiseries,...

Sur le premier plateau, le miel produit est souvent « toutes fleurs »



Sur le premier plateau, nous n'avons pas de plantations spécialisées et en nombre suffisant comme dans les régions riches en lavandes, bruyères ou acacias par exemple. Ici les abeilles butinent sur les fruitiers, les épines noires, les prunelles, les tilleuls, les mûriers, les sapins,...

Toutefois, la diversité des plantes diminue, par exemple les trèfles blancs à l'automne sont de plus en plus rares. Autre exemple, tout ce qui constituait les foins, l'esparcette, le lotier, le trèfle violet ont quasiment disparus du fait d'un nouveau mode d'obtention du fourrage.

Bernard Houser insiste aussi sur le phénomène naturel de cristallisation du miel (il se solidifie dans la durée). Les miels vendus à l'état liquide dans le

commerce (à l'exception des miels de lavande, sapin et acacia), visent avant tout à satisfaire les goûts des clients... mais il faut savoir que pour être vendus à l'état liquide, ils sont chauffés. Ils sont ainsi plus pratiques à consommer mais perdent une partie de leurs vertus.



Que dire de l'évolution de la vie des abeilles ?

Comme nous l'avons vu la diversité des plantes s'amoindrit et l'étendue des mono-cultures (colza par exemple) réduit le choix offert aux abeilles. Heureusement le premier plateau est partiellement protégé de ce type de cultures vastes et intensives. Toutefois les pesticides sont bien présents dans notre environnement, nous dit Bernard.

Le climat influence également le fonctionnement de la ruche, les hivers sont moins froids et plus humides (l'abeille craint fortement l'humidité).

Le plus grave vient de l'introduction dans les années 90 des insecticides néonicotinoïdes, adoptés par le modèle agricole dominant et qui coïncide avec l'accélération du déclin des abeilles. Rappelons que les abeilles pollinisent (fertilisent) plus de 80 % de nos cultures (fruits et légumes), sans elles plusieurs milliers de variétés de végétaux disparaîtraient, incapables de se reproduire (**).

Une bonne nouvelle pour les apiculteurs

La commission européenne a annoncé le 27 avril dernier que ces principaux insecticides seront interdits, à l'automne 2018. Il aura donc fallu plus de vingt années pour que les autorités européennes tiennent compte des alertes lancées par les apiculteurs et les chercheurs travaillant sur le sujet.

(*) la gelée royale permet de donner à la reine une durée de vie pouvant aller jusqu'à 5 années.

(**) voir article du Canard enchaîné d'avril 2018.



Maurice Lesquir et les participants à l'après-midi du club échec du foyer rural de Crançot, délocalisé au Bistrot « Le Goût des Autres » à Granges-sur-Baume, le samedi 2 juin, ont bénéficié d'un temps radieux.

Manifestations de **Festi' Granges**



Jeux de société à Granges-sur-Baume : après midi jeux au bistrot « le Goût des Autres ».



Chorale : « Choeur de la Valière » et « Choeur des Mouraches » ont enchanté leur public .

Fondue **Festi' Granges**

Le 17 mars, vif succès de la soirée fondue dansante à la salle polyvalente de Crançot - Hauteroche pour les 3 communes déléguées (Crançot, Granges-sur-Baume, Mirebel).



Edito du maire déléguée

Pour commencer, je tiens à remercier tous les participants à la première journée citoyenne organisée le samedi 26 mai 2018 et qui fut une réussite. À MIREBEL, une vingtaine de personnes ont permis non seulement de planter les 1 600 fleurs comme habituellement, mais en plus de nettoyer et faucher divers endroits et d'embellir les massifs à l'entrée du village côté Bonnefontaine. Cela a fait émerger l'idée de créer une commission dont le nom reste à définir, pour continuer à apporter des améliorations à notre cadre de vie. Il n'est pas question de remplacer nos employés communaux, mais chacun peut comprendre, il me semble, qu'ils ne peuvent pas tout faire, et que ce qui est fait par les bénévoles, est d'autant moins de charges pour la commune, et donc pour ses habitants. De plus, ces actions participent au mieux-vivre ensemble. Un merci particulier à Marcel B. qui a fait une « semaine » citoyenne.

Dans mes remerciements, je pense à Philippe qui a fait le choix de démissionner de son poste d'employé communal. Les 13 ans à travailler pour ton village que tu aimes tant, resteront visibles pendant de longues années : les rénovations de murs se comptent par dizaines de mètres, sans compter les logements, le garage du tracteur, le poids public, l'oratoire, le monument aux morts, les captages... Aidés dans les gros travaux par des bénévoles. Combien tous ces travaux auraient coûté, si nous les avions fait faire par

des entreprises ? Avoir un peu moins d'heures hebdomadaires te permettra de préparer en douceur ta retraite, bien méritée.

Un rappel en ce qui concerne la nouvelle place pour l'afouage. Tous les dépôts de bois devront être évacués de l'ancienne place « du Châssis » le 30 septembre 2019 dernier délai.

Autre remarque : il est interdit, sans autorisation, de déposer du bois ou autre chose (pot de fleurs par exemple) sur le domaine public. La commune met à disposition une place pour entreposer le bois, pour les personnes qui n'auraient pas le terrain suffisant, il n'est pas normal de le retrouver au bord des chemins communaux. Ceci est une question d'assurance autant que de civisme.

TRÈS BON ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS.



**Marie-Madeleine
PERRARD**
Maire Déléguée

Concernant les associations :



Mirebel Loisirs
a organisé une soirée
jeux de société
le 27 mai 2018.

Le Club des deux fontaines

a réalisé deux mâchons entre les membres du Club, le 1^{er} mars et 3 mai 2018.

Vers le 14 juin, une journée au Youto est prévue avec repas pizzas et une autre sortie au mois de juillet au lac de Besain est proposée avec repas champêtre.

Qu'est-ce qu'un mâchon ? le mot dérive du verbe mâcher. Il s'agit d'une tradition gastronomique lyonnaise servie aux heures matinales par des restaurants traditionnels lyonnais. Il est généralement composé de cochonnaille, ou tripes et arrosé de pots du Beaujolais. La tradition du mâchon vient directement des canuts (tisserands de soie) qui partageaient des repas traditionnels lyonnais dès l'aube, après des heures de travail.



Infos pratiques



Rappel du ramassage des poubelles :

**A partir de midi,
tous les vendredis pour le bac gris
et tous les 15 jours même heure
pour le bac bleu en semaine impaire.**



Un peu de nature...

La Pie grièche grise, une espèce à haute valeur écologique

Au mois d'avril, des salariés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ont réalisé des inventaires de terrain sur la commune de Mirebel dans le secteur de la Combe d'Ain dans le but de dénombrer les couples de pie-grièche grise. En effet, la commune de Mirebel a la chance d'accueillir cet oiseau, parmi les derniers nicheurs du Jura sur les bords de l'Ain.

Des nicheurs au bord de l'extinction

Cette espèce, protégée au niveau national, est considérée en danger en France et en danger critique d'extinction en Franche-Comté. Un Plan national d'actions a été lancé afin d'améliorer les connaissances sur l'espèce et de réduire les menaces qui pèsent sur elle en intervenant notamment sur la qualité de son habitat. La situation en Franche-Comté est tout aussi alarmante. Cet oiseau, qui comptait encore près de 100 couples reproducteurs dans la région dans les années 90, n'en compte plus que 7 en 2013, répartis sur les plateaux du Doubs et du Jura.

- ◆ Entretien de manière extensive des terrains en déprise agricole, conserver les zones humides et les pelouses sèches, afin de constituer une mosaïque de milieux.

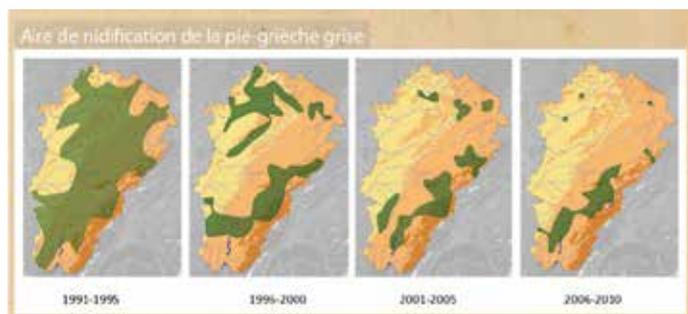
Plus d'informations : LPO Franche-Comté / 03 81 50 43 10 / franche-comte@lpo.fr

Une observation étonnante

Début avril, un héron garde bœuf a été observé dans le pré sous l'église de Mirebel. Cette espèce est une espèce d'oiseaux échassiers, qui compte les hérons, les aigrettes et



les butors. On le trouve dans les régions tropicales, subtropicales et tempérées chaudes. En France, on l'observe couramment dans le sud de la France en Camargue où il accompagne les bœufs et se donne pour mission de les débarrasser des insectes parasites qui les tourmentent. Cet individu, observé seulement une journée, était-il simplement perdu ou est-ce le fruit du réchauffement climatique ? Quoi qu'il en soit ce type d'observation à nos latitudes est rare.



L'habitat privilégié : l'agriculture traditionnelle

La pie-grièche grise affectionne particulièrement les mosaïques paysagères propres à l'élevage extensif (prairies permanentes fauchées et pâturées, prairies humides, landes, bosquets, milieux marécageux, etc...). Cette diversité de milieux lui offre de nombreux perchoirs nécessaires à la chasse (arbres, clôtures, piquets, fils) et rassemble les conditions favorables à sa reproduction.

L'intensification agricole : une menace sérieuse

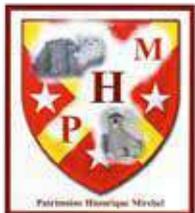
La simplification des paysages, la déprise agricole sur les zones moins productives, la suppression des haies, le drainage et la banalisation des prairies participent à la raréfaction de cet oiseau.

Comment aider la pie-grièche grise ?

- ◆ Éviter l'emploi de pesticides.
- ◆ Limiter l'apport d'amendements chimiques et naturels.
- ◆ Éviter l'emploi d'antiparasitaires et de vermifuges sur les troupeaux, ou au minimum 15 jours avant la mise en pâture.
- ◆ Conserver des éléments du paysage comme les haies, les arbres isolés, les bosquets, les buissons.

Dates à retenir

Samedi 7 juillet 2018 de 10h à 12h : sortie nature avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura pour découvrir le site de Rozet (Combe d'Ain). RDV 10h devant la mairie de Mirebel.



PHM PARTRIMOINE HISTORIQUE

L'association P.H.M. remercie l'ensemble des bénévoles ayant participé aux travaux réalisés durant l'année 2017-2018.

Travaux réalisés et à venir :

Nettoyage et élagage du site de début de saison ainsi que sécurisation de la redoute que nous poursuivrons dès le mois de juin 2018.



Chemin arrivant au belvédère



La Redoute

Entretien des chemins d'accès au site et d'un ancien captage d'eau.

Sentier Botanique : la migration des plantes nous oblige, tous les ans, à vérifier l'emplacement des plaques signalétiques et nous permet de découvrir de nouvelles essences.



Mise en place d'une signalétique artisanale.



Rénovation d'une salle du YOUTO : en remerciement de la mise à disposition à la P.H.M. pour les journées du patrimoine.

Préparation d'un accès afin d'amener les matériaux au pied du château pour des travaux programmés à partir de 2019.

Manifestations 2018 :

28 avril 2018 : Repas jambon au madère

21 juillet 2018 : Balades et contes autour du Château animés par l'association PICHEVEL à pied, à cheval et à vélo. (Renseignements : pichevel@orange.fr)

14 septembre 2018 : Concert à l'église de MIREBEL par la Musique de CROTENAY.

16 septembre 2018 : Visite guidée gratuite, église et château.

Confection et vente de pizzas et galettes cuites au feu de bois.

Démonstration du travail de la forge.



Le BUREAU de la P.H.M.

Calendrier prévisionnel :

Mois de juillet 2018 :

◆ Samedi 7/07 de 10h00 à 12h00 : sortie nature avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura pour découvrir le site de Rozet (Combe d'Ain).
RDV 10h00 devant la mairie de Mirebel.

◆ Samedi 21/07 : l'association PICHEVEL viendra à MIREBEL pour des balades autour du château : à pied, à cheval et à vélo (d'où PI-CHE-VEL)!!!

Arrivée des participants 14h30 au parking de l'église pour balade à 15h00.

Goûter préparé «avec amour» par la PHM au YOUTO

Pour tout renseignement :

pichevel@orange.fr et Jean-Charles le conteur se fera un plaisir de vous renseigner

Mois d'août 2018 :

◆ Du 2 au 12/08 : fermeture du secrétariat

Mois de septembre 2018 :

JOURNEES DU PATRIMOINE : Organisées par l'association du Patrimoine Historique de Mirebel (PHM)

◆ Vendredi 14/09 : concert à l'église de MIREBEL avec la musique de CROTENAY

◆ Dimanche 16/09 : visites guidées gratuites de l'église et du château et confection de pizzas et galettes au feu de bois dans le four à pain du «YOUTO»

Mois de octobre 2018 :

◆ Dimanche 7/10 : sortie mycologique avec la Société d'Histoire Naturelle du Jura le matin et exposition de la récolte des champignons l'après-midi dans la salle communale de Mirebel

Mois de novembre 2018 :

◆ Dimanche 11/11 : cérémonie du 11 novembre avec les Pompiers de la Marre et la musique de Crotenay à 10h30 vers la Mairie de Mirebel

◆ Dimanche 25/11 : repas des aînés le midi à Crançot

Mois de décembre 2018 :

◆ Lundi 24/12 : à partir de 16h00 : la venue du Père Noël en calèche, chocolat et vin chaud offert par les associations de Mirebel-Hauteroche pour la 2^{ème} année

Fleurissement

► à Crançot

Le samedi 19 mai, sous un soleil radieux, 13 personnes (conseil communal, foyer rural et bénévoles) se sont retrouvées à 14h00, devant l'atelier municipal.

Des équipes se sont formées et ont pris en charge les nombreux plans variés, pour les répartir dans les jardinières, tonneaux et autres espaces, situés aux quatre coins de la commune, le tout dans une ambiance très sympathique. Cet après-midi s'est ponctué, vers 18h, par le verre de l'amitié et tous ont pris rendez-vous pour l'opération fleurissement 2019.

Acte de citoyenneté : l'entretien de ces plantations n'est pas exclusivement l'affaire de la commune. Chacun d'entre nous peut apporter sa contribution (désherbage, arrosage,...)



► à Granges-sur-Baume

Fleurissement à Granges-sur-Baume par l'équipe de la commission fleurissement le mercredi 23 mai : Une mobilisation toujours aussi active.



► à Mirebel

En ce samedi du 26 mai 2018, avec un temps de rigueur, ensoleillé et chaud, s'est déroulé, dans une bonne ambiance, le fleurissement du village avec la participation d'un grand nombre de personnes venu grâce à l'appel de la Journée Citoyenneté.

Encore merci à vous tous pour votre participation à la vie de la commune !

Petite citation :

« Les fleurs ont leur propre langage et permettent de faire parler les cœurs ! Quand les mots sont trop durs à prononcer, les fleurs sont le meilleur moyen d'exprimer ses sentiments ! »



Photos aériennes de...



Crançot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'écho de

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08